

Dans sa séance du 13 mai 2025 le conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal 1^{er} avril 2025
2. Approuvé les crédits budgétaires supplémentaires et les comptes de fonctionnement et d'investissement communaux 2024
3. Approuvé les comptes 2024 de la Fondation de la Commune de Thônex pour le Logement
4. Approuvé les comptes 2024 du CSSM
5. Voté un crédit de réalisation de CHF 700'000.- afin de remplacer les luminaires de tous les bâtiments communaux, y inclus travaux et aménagements associés
6. Voté un crédit d'étude complémentaire de CHF 170'000.- pour le réaménagement du pourtour de la salle des Fêtes
7. Renvoyé en commission cohésion sociale la motion du groupe PLR « Encourageons le désendettement à Thônex »

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 30 juin 2025

Florian Wünsche
Président du conseil
municipal 2024-2025